

Règlement du concours GalaxYBac et du concours GalaxYBac²

2023-2024

Les concours GalaxY réunissent plusieurs concours d'accès à des formations de l'enseignement supérieur.

Le présent règlement concerne le concours GalaxYBac et le concours GalaxYBac².

Le concours GalaxYBac est un concours permettant l'accès postbac aux cycles préalables à l'entrée en cycle ingénieur, au niveau Bac+3, de plusieurs formations d'ingénieur de plusieurs établissements (voir infra la liste des formations et des établissements).

Le Concours GalaxYBac² est un concours permettant l'accès postbac aux cycles préalables à l'entrée au niveau Bac+3, de plusieurs formations conduisant au diplôme d'ingénieur de CY Tech et au diplôme d'un établissement partenaire de cette école, les 2 établissements étant liés par une convention de double-diplôme (voir infra la liste des formations).

Les partenaires de CY Tech avec lesquels sont opérées les formations en double diplôme sont les suivants :

- Sciences-Po Saint-Germain-en-Laye, situé à Saint-Germain-en-Laye (78).
- L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles, située à Versailles (78),
- CY école de design, située à Saint-Germain-en-Laye (78).

Table des matières

1.	Modalités d'inscription	3
1.1.	Candidats autorisés à s'inscrire	3
1.2.	Création du dossier de candidature	3
1.3.	Inscription	3
1.4.	Choix des formations et des concours	4
1.4.1.	Concours GalaxyBac : 9 Formations – 1 vœu Parcoursup	4
1.4.2.	Concours GalaxYBac ² : 3 Formations (doubles diplômes) – 1 vœu Parcoursup	5
1.5.	Frais de candidature	6
1.5.1.	Frais de candidature pour le concours GalaxyBac	6
1.5.2.	Frais de candidature pour le concours GalaxYBac ²	6
1.6.	Candidatures en phase complémentaire	6
1.7.	Candidats en situation de handicap ayant besoin d'aménagements particuliers pour le concours	6
1.8.	Validation des dossiers de candidature	7
2.	Déroulement du concours	7
2.1.	Évaluation du dossier	7
2.1.1.	Évaluation des résultats sur les matières de tronc commun	7
2.1.2.	Évaluation des résultats sur les enseignements de spécialité	8
2.1.3.	Prise en compte des résultats aux épreuves anticipées de Français du Baccalauréat général	10
2.1.4.	Prise en compte de la Fiche Avenir	10
2.1.5.	Prise en compte des options	10
2.2.	Épreuve écrite de mathématiques	10
2.2.1.	Modalités de l'épreuve	10
2.2.2.	Déroulement de l'épreuve	11
2.2.3.	Matériel et configuration technique	11
2.2.4.	Absence et retard	13
2.2.5.	Aménagements de l'épreuve écrite en cas de handicap	13
2.2.6.	Prise en compte de la note de l'épreuve écrite	13
2.3.	Épreuves orales éventuelles	13
2.3.1.	Convocation et modalités de l'épreuve orale	14
2.3.1.	Prise en compte de l'épreuve orale / entretien	14
2.4.	Classement	15
2.4.1.	Sur dossier et épreuve écrite	15
2.4.2.	Sur dossier et épreuve écrite + entretien	15
2.5.	Résultats - Admissions - Réclamations	15
3.	Fraude	16
4.	Politique de confidentialité :	16
4.1.	Politique de confidentialité générale	16
4.2.	Dispositions particulières liées à la mise en œuvre des concours	16
4.2.1.	Dispositions particulières liées à la mise en œuvre de l'épreuve écrite	16
4.2.2.	Autres dispositions générales	17
5.	Nous contacter	18

1. Modalités d'inscription

L'inscription au concours GalaxYBac ou au concours GalaxyBac² vaut acceptation sans réserve du présent règlement.

1.1. Candidats autorisés à s'inscrire

Le concours GalaxYBac et le concours GalaxYBac² sont ouverts aux élèves inscrits en Terminale Générale pour l'année 2023-2024, dans un lycée français ou membre des réseaux AEFÉ (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger, www.aefe.fr) ou MLF (Mission Laïque Française, www.mlffmonde.org) ou préparant le baccalauréat général français en candidat libre.

L'admission est conditionnée à l'obtention du baccalauréat avant la rentrée 2024.

Le concours GalaxYBac et le concours GalaxYBac² ne sont pas ouverts aux candidats :

- déjà titulaires du baccalauréat général, S, STI2D, STL ou d'un diplôme supérieur ;
- dans un lycée à l'étranger ne faisant pas partie des réseaux AEFÉ ou MLF.

Les étudiants titulaires du Bac dont le dernier diplôme a été obtenu dans un cycle d'enseignement supérieur français ont la possibilité de présenter leur candidature en admission sur titre dans les formations proposées par le concours GalaxYSup en fonction de leur profil (consulter la page <https://concours-galaxy.fr/galaxysup/> pour plus d'informations).

Les étudiants internationaux ou français dont le dernier diplôme a été obtenu dans un cycle d'enseignement supérieur étranger doivent s'adresser directement aux établissements pour connaître les procédures d'admission aux formations.

1.2. Création du dossier de candidature

Les candidats doivent s'inscrire au concours GalaxYBac et/ou au concours GalaxyBac² à partir de la plateforme PARCOURSUP (<https://www.parcoursup.fr>).

Le processus de candidature suit le calendrier et la procédure PARCOURSUP ; il appartient aux candidats de consulter le calendrier et ses mises à jour éventuelles sur la plateforme.

1.3. Inscription

L'inscription est effectuée exclusivement sur Internet, sur la plateforme PARCOURSUP dans le respect du calendrier. Il ne sera demandé aucun envoi de dossier papier aux candidats.

Sont considérés comme inscrits au concours GalaxYBac et/ou au concours GalaxyBac², les candidats remplissant toutes les conditions suivantes :

- le dossier enregistré sur la plateforme PARCOURSUP est complet et validé ;
- le paiement des frais de candidature pour chaque concours présenté est effectué sur la plateforme PARCOURSUP ;
- le cas échéant, les justificatifs de demande d'aménagement d'épreuves sont transmis à chacun des concours par mail dans les délais impartis (voir 1.7 infra).

1.4. Choix des formations et des concours

Le concours GalaxyBac propose 8 formations correspondant à 9 sous-vœux sur PARCOURSUP, (1 formation étant proposée sur 2 campus) et **représente 1 vœu PARCOURSUP**. Ainsi, si le candidat sélectionne une ou plusieurs formations proposées par le concours GalaxyBac, il utilisera 1 vœu PARCOURSUP.

Le concours GalaxyBac² propose 3 formations correspondant à 3 sous-vœux sur PARCOURSUP et **représente 1 vœu PARCOURSUP**. Ainsi, si le candidat sélectionne une ou plusieurs formations proposées par le concours GalaxyBac², il utilisera 1 vœu PARCOURSUP.

En conséquence, si le candidat sélectionne une ou plusieurs formations proposées par chacun de ces concours, il utilisera 2 vœux PARCOURSUP.

1.4.1. Concours GalaxyBac : 9 Formations – 1 vœu Parcoursup

Le concours GalaxyBac réunit 9 formations conduisant au diplôme d'ingénieur en 5 ans dispensées par 2 établissements, sur plusieurs campus.

- **8 formations proposées par CY Tech** à Cergy (95) et à Pau (64), dont 6 qualifiées de « voie classique » et 2 qualifiées de « voie recherche ».
- **1 formation proposée par l'ESIEE-IT** à Pontoise (95).

Chaque formation est identifiée par le ou les diplôme(s) au(x)quel(s) elle permet d'accéder, l'établissement et le campus auxquels elle est rattachée.

Les formations qualifiées de « voie recherche » de CY Tech proposent une sensibilisation à la recherche.

Etablissement et campus	Formation en 5 ans	
CY Tech - Cergy (95)	Ingénieur Mathématiques Informatique option Physique	
CY Tech - Pau (64)	Ingénieur Mathématiques Informatique option Physique	
CY Tech - Cergy (95)	Ingénieur Mathématiques Informatique option Économie Finance	
CY Tech - Cergy (95)	Ingénieur Génie civil	
CY Tech - Cergy (95) /ISAE Supméca Saint-Ouen (93)	Ingénieur Mécanique ISAE Supméca	
CY Tech - Cergy (95)	Ingénieur Biotechnologies et Chimie	
CY Tech - Cergy (95)	Ingénieur Biotechnologies et Chimie - voie recherche Chimie	Voie recherche
CY Tech - Cergy (95)	Ingénieur Biotechnologies et Chimie - voie recherche Biologie	Voie recherche
ESIEE-IT - Pontoise	Ingénieur du numérique – cycle préparatoire intégré pour accéder au cycle ingénieur par apprentissage	

Le candidat peut choisir autant de formations (sous-vœux) au sein du concours GalaxYBac qu'il le souhaite, et ce avant la date limite fixée par PARCOURSUP. L'ensemble de ces choix compte pour un seul vœu parmi les 10 vœux autorisés.

A noter :

- La formation d'ingénieur Mécanique est portée par deux établissements mais ne donne lieu à la délivrance que d'un diplôme, celui d'ISAE Supméca. Les 2 premières années (cycle pré-ingénieur), la formation se déroule sur le campus de CY Tech à Cergy (95), à partir de la 3^e année (cycle ingénieur), cette formation est dispensée sur le campus de ISAE-Supméca à Saint-Ouen (93).
- La formation ingénieur Mathématiques Informatique option physique est dispensée sur deux campus, à Cergy (95) et à Pau (64), elle donne donc lieu à 2 sous-vœux différents sur PARCOURSUP.

1.4.2. Concours GalaxYBac² : 3 Formations (doubles diplômes) – 1 vœu Parcoursup

Le concours GalaxyBac² réunit **3 formations qualifiées de doubles diplômes**. Dispensées par deux établissements, ces formations conduisent à l'obtention de deux diplômes, dont le diplôme d'ingénieur. Elles comportent deux établissements d'accueil, et permettent de prétendre au diplôme de chacun de ces établissements, en 6 ans.

En raison des partenariats mis en place pour ces doubles diplômes, la formation peut se dérouler sur un ou deux sites géographiques dont la localisation est indiquée sur PARCOURSUP. Il appartient au candidat d'en tenir compte pour son choix de formation. Aucune réclamation ni demande de changement de formation ne pourra être prise en compte en cas de méconnaissance du site de formation.

Chaque formation est identifiée par le double diplôme auquel elle permet d'accéder et les établissements et campus auxquels elle est rattachée.

Etablissement(s) et campus	Formation en 6 ans
CY Tech – Cergy (95) / ENSAV – Versailles (78)	Double diplôme Ingénieur Génie Civil - Architecte
CY Tech – Cergy (95) / CY - école de design Saint-Germain-en-Laye (78)	Double diplôme Ingénieur Informatique Designer
CY Tech – Cergy (95) / Sciences-Po St-Germain- en-Laye (78)	Double diplôme Ingénieur Data et Humanités digitales

Le candidat peut choisir autant de formations (sous-vœux) au sein du concours GalaxYBac² qu'il le souhaite, et ce avant la date limite fixée par PARCOURSUP. L'ensemble de ces choix compte pour un seul vœu parmi les 10 vœux autorisés

1.5. Frais de candidature

Les frais de candidature représentent une contribution aux frais de gestion et d'organisation des concours.

Ils sont dus pour chaque concours présenté. Les candidats se présentant au concours GalaxYBac et au concours GalaxYBac² sont donc tenus de s'acquitter des frais de candidature de chacun des concours.

Ils sont réglables par carte bancaire sur le portail PARCOURSUP.

Une fois la ou les inscriptions effectuées sur PARCOURSUP, les frais de candidature ne sont pas remboursables, quel que soit le motif (absence du candidat aux épreuves, report d'épreuves...) et quel que soit le résultat d'admission.

1.5.1. Frais de candidature pour le concours GalaxYBac.

Les frais de candidature pour le concours GalaxYBac s'élèvent à 75€.

Les candidats bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'État français pour l'année scolaire 2023-2024, ainsi que les bénéficiaires de bourses EGIDE ou autres, profitent d'un tarif réduit des frais de concours se montant alors à 20€, sous réserve de l'envoi au concours de leur notification de bourse dans les délais impartis. Sur cette notification (valable pour 2023-2024) le candidat devra impérativement mentionner le numéro de dossier PARCOURSUP.

1.5.2. Frais de candidature pour le concours GalaxYBac²

Les frais de candidature pour le concours GalaxYBac² s'élèvent à 50€.

Les candidats bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'État français pour l'année scolaire 2023-2024, ainsi que les bénéficiaires de bourses EGIDE ou autres, profitent d'un tarif réduit des frais de concours se montant alors à 20€, sous réserve de l'envoi au concours de leur notification de bourse dans les délais impartis. Sur cette notification (valable pour 2023-2024) le candidat devra impérativement mentionner le numéro de dossier PARCOURSUP.

1.6. Candidatures en phase complémentaire

Le concours GalaxYBac et le concours GalaxYBac² peuvent éventuellement proposer des places lors de la phase complémentaire de PARCOURSUP et en suivent la procédure.

1.7. Candidats en situation de handicap ayant besoin d'aménagements particuliers pour le concours

Les candidats ayant besoin d'aménagements particuliers pour l'épreuve écrite et/ou les épreuves orales en raison d'un handicap ou d'une maladie chronique doivent l'indiquer sur PARCOURSUP dans la partie réservée à cet effet et fournir à chaque concours présenté une attestation établie par l'une des instances suivantes :

- la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
- un praticien désigné par la CDAPH ;
- le rectorat.

L'attestation devra préciser la nature des aménagements demandés **et devra être adressée par mail à concours.galaxybac@concours-galaxy.fr avant le 3 avril 2024 (date d'envoi du mail faisant foi).**

Sont acceptées les attestations établies pour l'année universitaire en cours.

Dans le cas où l'aménagement nécessaire consiste en temps supplémentaire, il sera accordé pour l'ensemble des épreuves (épreuve écrite et épreuve orale le cas échéant).

Les candidats ne peuvent pas bénéficier d'aménagement particulier si ce document n'a pas été transmis dans les délais impartis. Le concours GalaxYBac et le concours GalaxyBac² se réservent le droit de ne pas mettre en place tout ou partie des aménagements.

1.8. Validation des dossiers de candidature

Pour le concours GalaxYBac comme pour le concours GalaxyBac², les candidatures, pour être effectives doivent remplir les conditions suivantes :

- Le dossier d'inscription entièrement rempli et validé sur le portail PARCOURSUP ;
- les frais de candidatures réglés pour chaque concours présenté ;
- les justificatifs d'aménagements d'épreuve pour situation de handicap éventuels, envoyés à chaque concours dans les délais impartis.

2. Déroulement du concours

Le concours GalaxYBac et le concours GalaxyBac² comportent des étapes communes :

- une étude du dossier PARCOURSUP du candidat (50% de l'évaluation)
- une épreuve écrite de mathématiques sous format QCM de 95 minutes, composée à distance en ligne (50% de l'évaluation).

Pour les formations de type « voie recherche » et les doubles diplômes, une épreuve orale vient compléter l'évaluation.

Il appartient aux candidats de vérifier l'exactitude des données enregistrées sur la plateforme PARCOURSUP. Il ne sera acceptée aucune demande de correction.

2.1. Évaluation du dossier

L'étude du dossier s'effectue selon des critères qui diffèrent mais sur un principe commun.

Elle se décompose en plusieurs parties :

- Étude des résultats sur les matières de tronc commun de série générale de Première et de Terminale (10%);
- Étude des résultats sur les enseignements de spécialité de Première et de Terminale (25%),
- Étude des notes obtenues aux épreuves anticipées de Français du Baccalauréat général (Oral et Écrit) (10%),
- Analyse de la fiche Avenir (5%)
- Prise en compte des options Mathématiques complémentaires ou Mathématiques expertes, le cas échéant.

Les candidats ayant redoublé la classe de Terminale seront évalués sur leurs résultats scolaires de la classe de Première de 2021-2022, et ceux de la classe de Terminale de 2023-2024.

2.1.1. Évaluation des résultats sur les matières de tronc commun

Les résultats scolaires des matières de tronc commun représentent 10% de l'évaluation du dossier.

Pour la classe de Première, les matières de tronc commun prises en compte sont les suivantes :

- Français,
- LV1,
- Histoire-Géographie,
- Enseignement scientifique.

Pour la classe de Terminale, les matières de tronc commun prises en compte sont les suivantes :

- LV1,
- Histoire-Géographie,
- Enseignement scientifique,
- Philosophie.

Les résultats utilisés seront ceux des bulletins des trimestres ou semestres disponibles.

2.1.2. Évaluation des résultats sur les enseignements de spécialité

Les résultats scolaires des enseignements de spécialité représentent 25% de l'évaluation du dossier.

Des coefficients de pondération différents selon les formations et détaillés dans le tableau ci-après, sont appliqués :

Concours		Concours GalaxyYBac											Concours GalaxyBac ²						
Établissements		CY Tech										ESIEE-IT		CY Tech/ENSAV		CY Tech/CY école de design		CY Tech/Sciences Po St Germain en Laye	
Formation		Ingénieur Mathématiques-Informatique				Ingénieur Génie Civil		Ingénieur Mécanique		Ingénieur Biotechnologies et Chimie		Ingénieur du numérique		Doublés diplômes					
		Option physique		Option Economie et Finance										Ingénieur Génie Civil Architecte		Ingénieur Informatique Designer		Ingénieur Data et Humanités digitales	
Classe		1ère	Term.	1ère	Term.	1ère	Term.	1ère	Term.	1ère	Term.	1ère	Term.	1ère	Term.	1ère	Term.	1ère	Term.
Coefficients des enseignements de spécialités (entre 0 et 12)	Mathématiques	12	12	12	12	12	12	12	12	10	10	12	12	12	12	10	10	10	10
	Numérique et sciences informatiques	10	10	10	10	10	10	10	10	6	6	9	9	10	10	5	5	5	5
	Sciences de la vie et de la Terre	5	3	5	3	5	3	8	4	10	10	6	6	5	3	5	5	0	0
	Sciences de l'ingénieur	10	10	10	10	10	10	10	10	6	6	9	9	10	10	5	5	0	0
	Physique chimie	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	9	9	10	10	5	5	5	5
	Sciences économiques et sociales	5	3	7	7	4	1	8	4	6	6	3	1	4	1	5	5	6	6
	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3	1	1	1	5	5	6	6
	Biologie, écologie	1	1	1	1	4	2	1	1	5	5	3	1	4	2	5	5	0	0
	Arts : histoire des arts, théâtre, arts plastiques, arts du spectacle, etc.	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	4	1	5	5	0	0
	Humanités, littérature et philosophie	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	2	1	5	5	6	6
	Langues, littératures et cultures étrangères	5	1	5	2	4	2	1	1	6	6	3	1	4	2	5	5	3	0
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	5	5	0	0	
		32	22	32	22	32	22	32	22	30	20	30	21	32	22	20	15	22	16

Pour chaque classe (Première et Terminale) le score du candidat est calculé en tenant compte de ses notes, affectées des coefficients ci-dessus, et en divisant par le maximum de coefficients possibles.

Par ailleurs, les notes des enseignements de spécialité de classe de Première sont affectées d'un coefficient de 40%, et de ceux de Terminale affectés d'un coefficient de 60%, pour calculer un score global.

2.1.3. Prise en compte des résultats aux épreuves anticipées de Français du Baccalauréat général

Les résultats des épreuves anticipées de Français du baccalauréat général (Oral et Écrit) représentent 10% de l'évaluation du dossier.

2.1.4. Prise en compte de la Fiche Avenir

Les différents items évalués dans la Fiche Avenir font l'objet d'une prise en compte entrant pour 5% dans l'évaluation de dossier.

2.1.5. Prise en compte des options

Sont prises en compte les options suivantes :

- Mathématiques expertes
- Mathématiques complémentaires

Seuls sont pris en compte les points au-dessus de la moyenne (10/20). Ces derniers sont affectés d'un coefficient 2 et ajoutés au score total des enseignements de spécialité. Un candidat ayant obtenu à l'une de ces options une note inférieure à 10/20 ne sera pas pénalisé.

2.2. Épreuve écrite de mathématiques

2.2.1. Modalités de l'épreuve

Une épreuve écrite de mathématiques commune au concours GalaxYBac et au concours GalaxyBac² est obligatoire pour tous les candidats.

L'épreuve se présente sous la forme d'un QCM de 46 questions portant sur le programme de la spécialité mathématiques des classes de Première et de Terminale. Elle se déroule à distance et dure 95 minutes.

Le QCM comporte 3 groupes de questions avec des niveaux de difficulté croissants (désignés par ☆, ☆☆ ou ☆☆☆). Chaque groupe de questions dispose d'une durée limitée pour y répondre.

- 24 questions de niveau ☆ - durée : 45 minutes
- 16 questions de niveau ☆☆ - durée : 35 minutes
- 6 questions de niveau ☆☆☆ - durée : 15 minutes

Pour chaque question, le candidat doit cocher une réponse parmi 4 propositions, 1 seule réponse est exacte. Il n'y a pas de questions avec des réponses multiples.

Le barème suivant est appliqué :

	Barème des points		
	Réponse exacte	Réponse fausse	Pas de réponse
Question de niveau ☆	3	-1	0
Question de niveau ☆☆	4,5	-1,5	0
Question de niveau ☆☆☆	6	-2	0

Le total des points maximum est de 180. Le total des points obtenu par le candidat est ramené à une note sur 20.

2.2.2. Déroulement de l'épreuve

L'épreuve suit le déroulé suivant :

Le candidat compose l'épreuve à distance sur son ordinateur, avec une surveillance via son écran, sa webcam et son micro.

Le candidat accède d'abord au groupe de questions de niveau ☆ et il dispose de 45 minutes pour y répondre.

Puis, une fois les 45 minutes écoulées, il accède au groupe de questions de niveau ☆☆ et dispose de 35 minutes pour y répondre.

Enfin, une fois les 35 minutes écoulées, le candidat accède au groupe de questions de niveau ☆☆☆ et dispose de 15 minutes pour y répondre.

L'épreuve s'arrête automatiquement au terme du dernier groupe de questions et des 95 minutes.

Pour chaque groupe de questions, un chronomètre indiquant le temps restant s'affiche.

Il n'est pas possible de revenir à un autre groupe de questions, une fois que le temps de réponse prévu pour ce groupe est écoulé.

Au sein d'un même groupe de questions, le candidat peut répondre aux questions dans n'importe quel ordre.

Important : pour se familiariser avec l'environnement de la plateforme de l'épreuve et s'y préparer, une session de découverte et prise en main de l'outil servant à l'épreuve et une session d'entraînement seront proposées au candidat en amont de l'épreuve écrite. Toutes les modalités pour participer à ces sessions seront indiquées sur le site du concours. Il revient aux candidats de consulter le site pour obtenir ces informations.

2.2.3. Matériel et configuration technique

Le candidat doit s'assurer au préalable de disposer du matériel autorisé et compatible avec l'épreuve :

- Ordinateur (tablette et téléphone non autorisés) connecté à internet : les pré-requis techniques sont disponibles [ici \(Pré-requis techniques pour participer à un examen | Centre d'aide Evaluo\)](#)
- Webcam externe ou interne
- Microphone externe ou interne

Un test de configuration technique sera proposé au candidat qui pourra, si nécessaire, contacter le support mis à sa disposition en cas de difficulté. Ce test à faire avant l'épreuve est vivement recommandé.

Les concours GalaxY déclinent toute responsabilité en cas de non-respect de ces consignes et recommandations.

Les concours GalaxY ne peuvent être tenus responsables de problèmes techniques ou de rupture de connexion empêchant le candidat de participer à l'épreuve.

Pour être autorisé à composer, le candidat doit impérativement se connecter à cette plateforme à l'heure indiquée sur la convocation. Il sera accueilli dans une salle d'attente virtuelle pour effectuer plusieurs opérations de contrôle et de sécurité obligatoires.

Le candidat doit également s'assurer avoir correctement paramétré son équipement pour répondre aux exigences de sécurité de l'examen et notamment autoriser l'accès à sa webcam, son micro et l'enregistrement de l'écran comme indiqué ici [Paramétrage Webcam, micros et écran pour un examen proctoring | Centre d'aide Evaluo](#).

Ces opérations qui se déroulent sous le contrôle des surveillants de l'épreuve, sont les suivantes :

- Se photographier
- Photographier sa pièce d'identité
- Faire une vidéo
 - de son environnement à 360° ;
 - de sa table de travail dégagée de tout élément non autorisé ;
 - en présentant ses feuilles de brouillon recto verso ;
 - et en montrant que son téléphone, sa tablette ou tout autre objet connecté sont déposés à distance.

Ces opérations sont obligatoires pour accéder à l'épreuve. Il appartient au candidat de respecter les délais indiqués. Plus de détail sur ces opérations [ici \(Participer à un examen avec surveillance vidéo | Centre d'aide Evaluo\)](#)

Le candidat est tenu de laisser sa caméra et son micro ouverts durant toute la durée de l'épreuve, son visage doit être visible.

Le candidat doit, de préférence, composer dans une pièce fermée.

La consultation de sites internet et de toute documentation est interdite. L'ouverture de fenêtres sur l'ordinateur autres que celle de l'épreuve renvoie le candidat en salle d'attente qui devra attendre l'autorisation des surveillants pour reprendre ou pas l'épreuve. L'usage d'une calculatrice n'est pas autorisé. Casques, écouteurs et tout appareil connecté (téléphones, tablettes, montres connectées,...) doivent être déposés à distance du candidat, leur utilisation est formellement interdite.

2 stylos et 10 feuilles de brouillon (format A4) sont autorisés durant l'épreuve.

La table de travail doit être dégagée de tout objet (trousse, règle...) à l'exception de l'ordinateur et des éléments autorisés ci-dessus.

Toute sortie dès l'entrée en salle d'attente et durant l'épreuve est interdite. Une fois l'épreuve commencée, il n'est plus possible d'y accéder.

En cas de rupture de connexion de très courte durée, le candidat sera autorisé à revenir dans l'épreuve.

Durant toute l'épreuve, des surveillants contrôlent à distance sur écran le respect des consignes par les candidats et veillent à son bon déroulement.

2.2.4. Absence et retard

Toute absence ou tout retard à l'épreuve écrite entraînent le non classement du candidat.

Les concours Galaxy ne peuvent être tenus responsables de l'absence ou du retard du candidat à cette épreuve, quelle qu'en soit la raison.

2.2.5. Aménagements de l'épreuve écrite en cas de handicap

Le concours GalaxYBac et le concours GalaxYBac² mettent tout en œuvre pour permettre aux candidats en situation de handicap (voir 1.7 supra) de composer dans des conditions équitables, tout en veillant à rester conforme avec les attendus des concours.

2.2.6. Prise en compte de la note de l'épreuve écrite

La note obtenue lors de l'épreuve écrite représente 50% de l'évaluation finale du candidat pour les formations sans épreuves orales.

Pour ces dernières, une note d'épreuve orale complète l'évaluation du candidat (voir modalité infra).

<p>DATE DE L'ÉPREUVE ECRITE DE MATHEMATIQUES A DISTANCE : 13 AVRIL 2024 A 9H15 (GMT PARIS)</p>
--

2.3. Épreuves orales éventuelles

A l'issue de l'étude de dossier et de l'épreuve écrite, les candidats postulant pour des formations de type « voie recherche » et les doubles diplômes peuvent être déclarés admissibles. Dans ce cas, des épreuves orales ou des entretiens sont obligatoires.

Concernant la voie recherche, une seule épreuve est réalisée que le candidat postule à une ou deux formations. Il s'agit d'un entretien de motivation d'une durée de 15 minutes.

Concernant les formations de type double diplôme, un entretien spécifique est réalisé pour chaque candidature :

- Pour le double diplôme - Ingénieur en Génie Civil - Architecte, et, il s'agit d'un entretien de motivation d'une durée de 20 minutes.
- Pour le double diplôme - Ingénieur en Informatique Designer, l'entretien d'une durée de 30 minutes portera sur la motivation de l'étudiant, sa culture générale. Si le candidat a une pratique artistique, il est conseillé de l'illustrer par un dossier, un portfolio, un site web. Ces éléments pourront être déposés sur la plateforme du concours (voir infra 2.3.1). Les fichiers image, pdf et des liens hypertextes sont acceptés.
- Pour le double-diplôme -Ingénieur en Data et Humanités digitales, le candidat passe une épreuve orale en histoire portant sur le programme commun d'histoire de Terminale au cours de laquelle sa motivation est également appréciée. Le candidat étudie un document historique pendant 5 mn, puis le présente pendant 5 mn avant qu'un échange s'engage avec le jury. L'épreuve orale dure 20 minutes au total.

Entretiens et épreuve orale se déroulent à distance, en visio (via Teams).

2.3.1. Convocation et modalités de l'épreuve orale

Les épreuves orales se déroulent du lundi au vendredi inclus avec les jurys des écoles qui en assurent la tenue. Ces épreuves se tiennent durant une période limitée compatible avec le calendrier PARCOURSUP. Il appartient au candidat d'en tenir compte et de s'organiser en conséquence.

Les candidats admissibles sont invités par email* à se connecter sur une plateforme dédiée aux entretiens pour choisir un créneau (jour et heure).

Après avoir sélectionné un créneau sur la plateforme, les candidats reçoivent une convocation par email*. Toute modification de créneau est possible, au minimum 48h avant le RDV (décompte effectué sur des jours ouvrés uniquement), à condition que des créneaux soient disponibles.

En cas d'impossibilité majeure à la date fixée, les candidats doivent contacter la hotline dédiée (les coordonnées et les horaires d'ouverture de la hotline figureront dans la convocation). Dans la mesure du possible, un nouveau créneau d'entretien leur sera proposé.

L'entretien se déroule exclusivement en visio-conférence. Le lien Teams est disponible dans l'espace personnel du candidat sur la plateforme dédiée. Il est demandé aux candidats de se tenir prêts 15 min avant l'heure de l'épreuve, et de se munir d'une pièce d'identité à présenter au jury.

Il appartient aux candidats de vérifier qu'ils disposent d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone, relié à internet et permettant de transmettre dans de bonnes conditions, à la fois le son et l'image. Tout problème technique incombant au candidat pourra entraîner une note éliminatoire.

Le concours GalaxYBac et le concours GalaxYBac² se réservent le droit d'aménager les épreuves en cas de nécessité.

**Seul l'email indiqué sur PARCOURSUP est utilisé par le concours GalaxYBac et le concours GalaxYBac² pour les communications avec les candidats.*

DATES DES EPREUVES ORALES A DISTANCE :
ENTRE LE 24 AVRIL ET LE 7 MAI 2024 (HEURE GMT PARIS)

2.3.1. Prise en compte de l'épreuve orale / entretien

La note obtenue à l'issue de l'épreuve orale comptera dans l'évaluation finale des candidats admissibles, selon la formation envisagée, via la pondération indiquée dans le tableau suivant :

GalaxYBac	Dossier/épreuve	Entretien
Biotechnologies et chimie voie recherche (1 seul entretien mutualisé pour voie Biologie et voie Chimie)	60%	40%

GalaxYBac²	Dossier/épreuve	Entretien ou épreuve orale
Double diplôme Ingénieur Génie civil Architecte	40%	60%
Double diplôme Ingénieur Informatique Designer	40%	60%

Double diplôme Ingénieur Data et Humanités digitales	60%	40%
--	-----	-----

2.4. Classement

2.4.1. Sur dossier et épreuve écrite

Pour les formations n'étant ni des « voies recherche » ni des doubles diplômes, la note obtenue en tenant compte de l'évaluation du dossier et du résultat de l'épreuve écrite de mathématiques, permet d'établir le classement des candidats, pour chacune des formations.

En cas d'absence à l'épreuve écrite, le candidat ne pourra être classé dans aucune formation.

Le classement final de chaque formation est validé par un jury souverain, et communiqué à PARCOURSUP.

2.4.2. Sur dossier et épreuve écrite + entretien

Pour les formations de type « voie recherche » et les doubles diplômes, la note finale inclut l'évaluation du dossier et le résultat de l'épreuve écrite ainsi que la note d'entretien. Elle permet d'établir le classement des candidats, pour chacune des formations concernées.

En cas d'absence à l'épreuve écrite, le candidat ne pourra être classé dans aucune formation.

Toute absence à l'épreuve orale entraîne le non classement du candidat dans la formation concernée.

Le classement final de chaque formation est validé par un jury souverain et communiqué à PARCOURSUP.

2.5. Résultats - Admissions - Réclamations

Conformément au règlement PARCOURSUP, les candidats sont informés de la proposition de formation qui leur est faite via le portail PARCOURSUP.

Chaque candidat peut être déclaré « admis », « en liste d'attente » ou « non admis ». Les candidats doivent alors suivre la procédure indiquée par PARCOURSUP pour accepter ou non, dans les délais impartis, la proposition qui leur a été faite. Chaque candidat est vivement invité à lire attentivement le guide utilisateur que PARCOURSUP met à leur disposition.

Lorsque les candidats admis acceptent la proposition d'admission d'une des formations du concours GalaxyBac ou du concours GalaxyBac², ils doivent procéder selon les indications fournies par l'établissement concerné, à leur inscription.

Aucune communication de résultats n'est faite en dehors de PARCOURSUP. Ni les notes ni le détail des classements ne sont communiqués aux candidats.

Toute réclamation doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception aux Concours Galaxy - I-EISTI - à l'attention de Me Arnaud - Avenue du parc 95000 Cergy, dans les 5 jours calendaires qui suivent la communication des résultats sur PARCOURSUP. Le courrier de réclamation sera transmis à la formation concernée. Le contenu de la lettre doit être précis et argumenté afin que le jury de la formation concernée puisse y répondre, et comporter obligatoirement le numéro d'identification PARCOURSUP.

Les jurys des concours étant souverains, les réclamations ne peuvent porter que sur des erreurs de report de notes.

3. Fraude

Toute fraude, tentative de fraude ou infraction au règlement, soit dans les renseignements fournis lors de l'inscription sur la plateforme PARCOURSUP, soit lors de l'épreuve écrite, soit lors des épreuves orales, peuvent donner lieu à des sanctions allant jusqu'à l'invalidation de la candidature et pour les cas les plus graves à l'exclusion de tous les concours GalaxY durant 2 ans.

4. Politique de confidentialité :

4.1. Politique de confidentialité générale

Voir notre politique de confidentialité [ici](https://concours-galaxy.fr/politique-de-confidentialite/) (<https://concours-galaxy.fr/politique-de-confidentialite/>)

Le responsable du traitement de vos données est :

Nom : I-EISTI pour le Concours GalaxY
Adresse : Avenue du Parc 95000 Cergy
Adresse e-mail : contact@concours-galaxy.fr
Siret : 881 308 878 000 19

4.2. Dispositions particulières liées à la mise en œuvre des concours

4.2.1. Dispositions particulières liées à la mise en œuvre de l'épreuve écrite

Dans le cadre de la mise à disposition du service de dématérialisation de l'épreuve de mathématiques du concours GalaxYBac et du concours GalaxYBac², des données personnelles concernant les candidats sont collectées et utilisées par le prestataire du concours Evaluo.

Les données sont d'abord destinées à être utilisées par le Concours GalaxY et elles sont également utilisées par le prestataire informatique (« sous-traitant » au sens de la réglementation), Evaluo, pour les stricts besoins et dans les limites de sa mission.

Evaluo est également rendue destinataire tiers de certaines de données des candidats, très limitées, (logs de connexion aux services, identifiants, réponse aux questions et résultats) et peut les utiliser pour son propre compte, afin de réaliser des statistiques non nominatives pour améliorer ses services, conformément à sa politique de confidentialité que vous pouvez consulter sur <https://evaluo.eu/privacy-policy>.

Les données peuvent en outre être divulguées aux autorités administratives et/ou judiciaires lorsque cette divulgation est requise ou nécessaire à l'exercice de droits en justice.

Dans le cadre de l'utilisation des services Evaluo, seules les données personnelles nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées sont collectées. Ces données sont fournies par le Concours GalaxY et par les candidats lors de l'épreuve écrite. Les catégories de données suivantes sont collectées :

- Données d'identification (photo, pièce d'identité...);

- Données de profil utilisateur ;
- Données nécessaires pour la connexion aux services ;
- Données d'utilisation des services (dates et heures de connexion, actions réalisées, réponses aux questions écrites, enregistrements vidéo de l'épreuve écrite, enregistrements audio et enregistrements vidéo de l'écran, résultats de l'épreuve...);
- Données techniques (y compris les logs liés à l'utilisation des services Evaluo, adresse IP, données de connexion...).

Lorsque certaines données sont indispensables pour exécuter un contrat ou pour répondre à une obligation réglementaire, cela est signalé lors de la collecte (généralement par un astérisque).

Finalités	Base(s) légale(s)	Durée d'utilisation métier
Organisation et gestion des examens	Intérêt légitime des Concours Galaxy de faire passer l'épreuve écrite aux candidats inscrits à un ou deux des concours et de gérer son activité à ce titre	4 mois après la fin de la procédure Parcoursup
Gestion des accès aux services Evaluo		12 mois après la fin de la relation commerciale des Concours Galaxy avec Evaluo
Suivi et gestion des demandes d'information, de support, d'assistance		
Gestion de la sécurité des accès et de l'utilisation des services Evaluo		
Gestion de la relation contractuelle des Concours Galaxy avec Evaluo, paiement, suivi et, le cas échéant, gestion des différends liés à cette relation		

Cas particulier : les enregistrements vidéo liés à l'épreuve écrite sont conservés 2 mois après la fermeture de la procédure Parcoursup, afin de respecter le délai de recours en cas de contestation du résultat. Une fois ce délai expiré, les données seront détruites.

4.2.2. Autres dispositions générales

Les données candidats et analyses de dossiers réalisées lors des concours sont archivées 2 ans. Une fois ces délais expirés, les données personnelles sont détruites.

Le candidat dispose des droits suivants concernant les données :

- obtenir la confirmation que les données le concernant sont ou ne sont pas collectées et utilisées et, lorsqu'elles le sont, l'accès à ces données ainsi qu'à des informations sur leur utilisation ;
- obtenir la rectification de données inexactes;
- dans certains cas précis et limités, obtenir l'effacement de certaines de ses données (à l'exception de données nécessaires pour répondre à des obligations légales et/ou pour permettre le cas échéant la défense de droits en justice) ;

- dans certains cas précis et limités, obtenir la limitation de l'utilisation de ses données ;
- s'opposer à l'utilisation de ses données, pour des raisons tenant à sa situation particulière, ou, indépendamment de sa situation particulière, à l'utilisation de ses données à des fins de prospection.

Pour toute question ou pour exercer vos droits, il vous suffit d'adresser une demande aux Concours Galaxy. Un document prouvant l'identité de demander, ainsi que, pour les droits soumis à restrictions, tout élément permettant de justifier le bien-fondé de la demande doivent être joints à la demande. En cas de difficulté, une réclamation peut être adressée à la CNIL.

5. Nous contacter

Pour toute question relative aux Concours Galaxy, merci d'adresser votre demande à contact.galaxybac@concours-galaxy.fr

Pour toute question relative au **contenu des formations, aux modalités d'admissions et toute autre question relevant des établissements**, merci d'adresser votre demande directement aux écoles (coordonnées de contact disponibles sur les sites internet des écoles).